

VIVRE À PORTET

VAP

#HORS SÉRIE

Le Magi'

MAI 2026



Le Conseil Municipal 2026-2032

02 CONSEIL MUNICIPAL
Vos élus

04 ENTRETIEN
Avec Thierry
Suaud, maire

08 CONCERTATION
Les commissions
consultatives

13 DECRYPTAGE
Commune, agglo,
syndicat... qui fait quoi ?

Vos élus

La liste «Portet, forte, sereine, rassemblée», menée par Thierry SUAUD, a été élue au suffrage universel par les Portésiens, le 15 mars dernier, lors du 1^{er} tour des élections municipales. Installé officiellement le 21 mars 2026, le nouveau Conseil Municipal est composé de 29 élus, dont 8 adjoints, 8 conseillers municipaux délégués et 12 conseillers municipaux. Présentation.

8 ADJOINTS



LE MAIRE

Thierry SUAUD



1^{ER}

Jean-Luc **Bris**

Entretien, aménagement de la cité, mobilités, habitat et commerce



2^E

Sylviane **Lacampagne**

Vie locale, sport, jeunesse, culture et vie associative



3^E

Gérard **Montariol**

Finances, budgets, commande publique et systèmes d'information



4^E

Christine **Mermilliot**

Enfance, éducation et mémoire



5^E

Yves **Bonamich**

Bifurcation écologique



6^E

Nadège **Mirailh**

Participation citoyenne



7^E

Sadok **Senoussi**

Solidarités, emploi et logement



8^E

Anne **Tousche**

Information, communication et débats publics

8 CONSEILLERS
MUNICIPAUX
DÉLÉGUÉS



Guy **Bouzi**
Établissement Recevant
du Public (ERP)



Philippe **Dedieu**
Sécurité et pilotage du Conseil
Local de Sécurité et de
Prévention de la Délinquance
Correspondant sécurité routière



Jack **Dery-Rousseau**
Commerces, services,
artisanat et relation avec les
acteurs économiques



Guesmia **Domeche**
Accessibilité et Inclusion



Régis **Lebastard**
Travaux, suivi technique
des projets et défense
incendie



Nathalie **Pauly**
Sport et pilotage
du Conseil Municipal
des Jeunes



Carole **Rodrigues**
Égalité d'accès
aux droits et lutte contre
les discriminations



Baya **Saker**
Culture

12 CONSEILLERS
MUNICIPAUX



Adrien **Baras**



Patrick **Benvenuti**



Nathalie **Biau**



Olivier **Billot**



Bernard **Bourjade**
Correspondant défense



Maïalen **Contis**



Anne **Dejean**



Siham **Fares**



Béatrice **Mercier**



Mélanie **Pech**



Florian **Steinmetz**



Narjisse **Yadel**

ENTRETIEN AVEC THIERRY SUAUD, MAIRE DE

PORTET-SUR-GARONNE

À la suite de votre réélection, quel message souhaitez-vous adresser aux habitants ?

Je tiens d'abord à remercier chaleureusement celles et ceux qui se sont mobilisés pour faire vivre notre démocratie locale. Même si notre liste « Portet forte, sereine et rassemblée » était seule en lice, nous avons mené cette campagne avec détermination, présenté un bilan, des projets concrets et une équipe prête à s'engager pleinement. Ce nouveau mandat, je le veux encore plus proche des citoyens, fondé sur la proximité et la solidarité. Nous sommes déjà au travail, avec une seule boussole : agir, plus que jamais, au service de toutes et tous, au plus près de vos réalités quotidiennes.

Pourriez-vous résumer votre ambition pour Portet pour ce nouveau mandat ?

Une ville toujours plus solidaire, écologique, vivante et agréable, pour tous. Beaucoup de projets demandent à être poursuivis. Notre ambition reste de préparer dès maintenant la ville de demain en enclenchant les transitions nécessaires.

Nous continuerons d'agir en faveur des seniors notamment, avec un nouveau parcours résidentiel, à soutenir les pratiques sportives, en particulier le sport-santé, ainsi que les initiatives culturelles. Nous poursuivrons nos engagements en direction des jeunes, en accompagnant leurs projets, en soutenant leurs initiatives et en développant les espaces de participation et d'expression comme le Conseil Municipal des Jeunes. Nous renforcerons nos politiques de proximité dans l'ensemble des quartiers de la ville, en agissant très concrètement sur des enjeux du quotidien comme la propreté, le stationnement, l'apaisement de la vitesse, le développement des pistes cyclables ou encore la création d'îlots de fraîcheur. Plus d'attention sera portée à chacun, parce que les circonstances l'imposent. Nous poursuivrons l'aménagement et la transformation de notre ville avec exigence. Nous nous attacherons à innover, à la moderniser en préservant son histoire, son environnement et la qualité de vie. Des projets structurants viendront incarner cette ambition, comme la médiathèque de demain, le nouveau parcours de mémoire ou encore la nouvelle gendarmerie.

Vous parlez de bifurcation écologique, comme priorité. Quelles mesures concrètes allez-vous mettre en place face à l'urgence climatique ?

Le mot est fort, car la réalité l'exige : notre ville doit s'adapter au changement climatique et adapter la trajectoire. Cette exigence se traduira désormais dans l'ensemble de nos projets et de nos décisions pour construire une ville plus verte, plus fraîche, plus économe en eau et en énergie.

Concrètement, cela passe par le déploiement de mobilités durables, avec notre Schéma Directeur des Mobilités Actives et un plan de circulation repensé. Nous poursuivrons la rénovation thermique des bâtiments communaux, notamment celle de la salle du Confluent, afin d'en renforcer la sobriété énergétique.

Nous donnerons toute sa place à la nature en ville, avec une charte de l'arbre, une vigilance accrue sur l'état sanitaire de notre patrimoine végétal, la protection des milieux naturels et la végétalisation des espaces publics. Enfin, nous veillerons à préserver durablement nos ressources, en particulier l'eau, qui constitue un enjeu majeur pour les années à venir.

Vous évoquez l'enjeu de la cohésion sociale au sein de la commune. Comment cela se traduit-il concrètement ?

La cohésion sociale, c'est ce qui fait que chacun se sent à sa place dans notre commune. Cela passe d'abord par le lien entre les habitants. Nous allons continuer à soutenir la vie associative, les commerçants et artisans, à développer des événements intergénérationnels pour favoriser les rencontres. Mais c'est aussi un engagement concret en faveur de la solidarité : lutter contre l'isolement, accompagner les familles et les publics les plus fragiles grâce à des dispositifs sociaux accessibles et efficaces, afin que chacun puisse trouver un soutien lorsqu'il en a besoin. Cela passe également par un accès facilité aux soins, avec notamment le maintien d'une présence médicale de proximité, en particulier au Récébédou, ainsi que par des actions de prévention, la lutte contre les pollutions et les nuisances. Je n'oublie pas le renforcement des missions de tranquillité publique. Enfin, nous voulons intensifier notre travail de terrain et associer davantage les habitants aux décisions qui les concernent. Parce que la cohésion sociale se construit avec les citoyens, pas sans eux.



Justement, comment renforcer la participation des habitants à la vie locale ?

Nous voulons permettre à chacun de s'exprimer sur les projets et de participer. Commissions consultatives extra-municipales, diagnostics en marchant, permanences avec les élus en plus des réunions de quartier annuelles, renouvellement du budget participatif citoyen... divers dispositifs structureront cette dynamique démocratique.

Dans un contexte budgétaire contraint, comment garantir qualité des services et stabilité fiscale ?

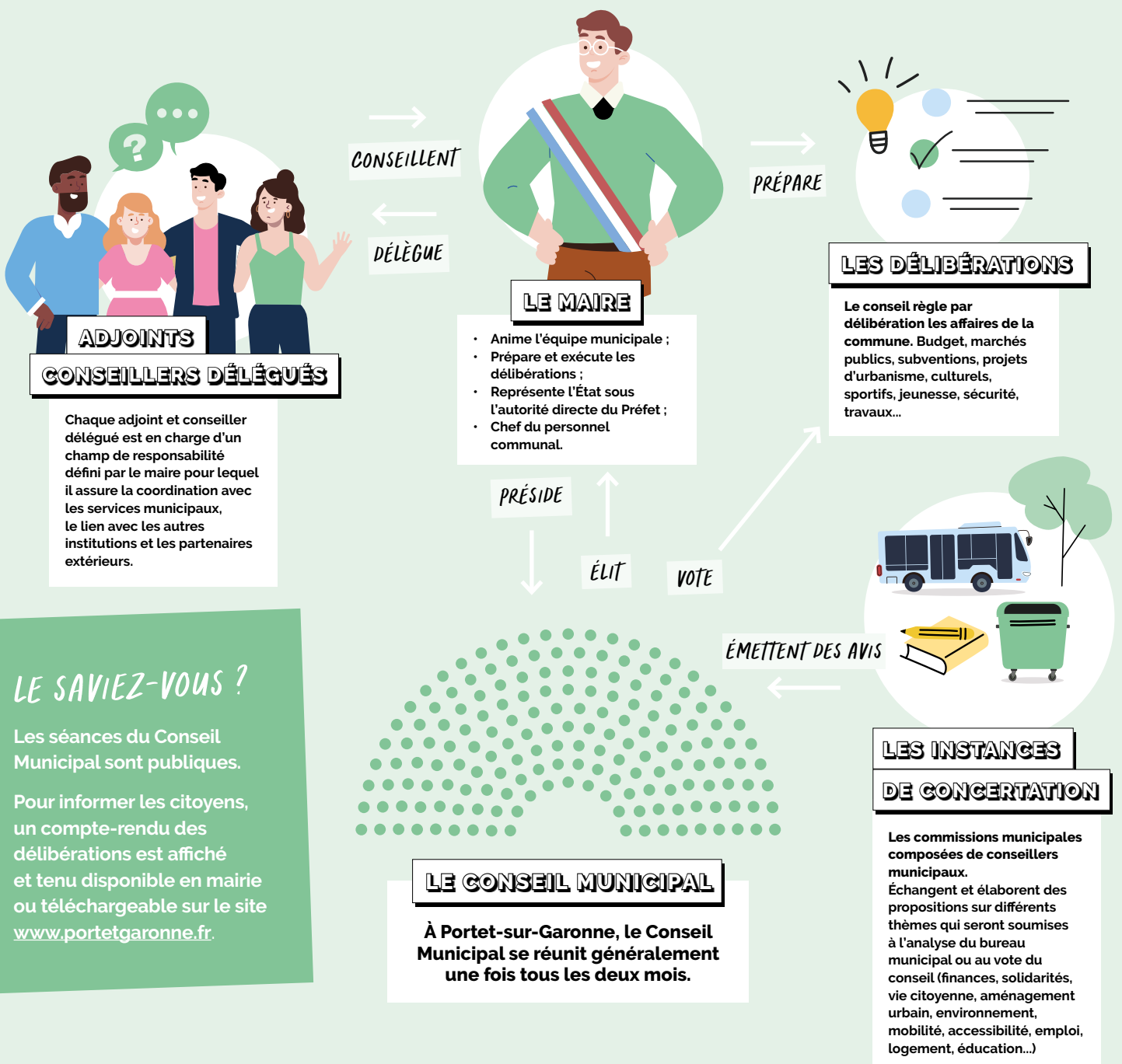
Le mandat qui s'ouvre sera exigeant sur le plan financier. Face au recul de l'Etat, à la baisse continue des dotations et à la fragilisation des collectivités territoriales, nous continuerons à faire preuve de rigueur, comme nous le faisons depuis plusieurs années. Notre stratégie est claire : limiter notre endettement, diversifier nos sources de financement et poursuivre nos efforts de maîtrise des dépenses de fonctionnement. C'est cette gestion responsable et durable de nos finances qui nous permettra de préserver la qualité de nos services publics.

Quelle vision avez-vous de l'action de l'agglomération face aux grands enjeux du territoire ?

Tout ce que nous pouvons faire mieux collectivement doit être étudié. Le Muretain Agglo doit jouer un rôle de soutien renforcé pour nos communes, face à des défis qui dépassent les strictes frontières municipales : la transition écologique, la qualité de vie, la santé. Il faut une gestion partagée de la consommation foncière, couplée à la renaturation de certains espaces et à la préservation de nos zones agricoles et naturelles. L'autre grand défi, c'est bien sûr celui des mobilités, qui doit être au cœur de notre projet de territoire : nous avons besoin de plus de trains, de plus de bus, et d'itinéraires sécurisés pour les cyclistes et les piétons. Nous devons également renforcer notre engagement pour la protection de la ressource en eau et la gestion des risques, qui sont des enjeux vitaux pour notre territoire. Enfin, il est indispensable de mettre en œuvre une véritable politique énergétique. Elle doit être ambitieuse, favoriser la sobriété et nous permettre de réduire notre dépendance aux fournisseurs d'énergie.

COMMENT FONCTIONNE UN CONSEIL MUNICIPAL ?

Organe de représentation des habitants, le nouveau Conseil Municipal de la ville est élu pour 6 ans. Son rôle : régler, par ce que l'on appelle des délibérations (mesures votées), les affaires de la commune. Il organise les services municipaux, vote le budget communal et peut former des commissions disposant d'un pouvoir d'étude des dossiers. Décryptage.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Les séances du Conseil Municipal sont publiques.

Pour informer les citoyens, un compte-rendu des délibérations est affiché et tenu disponible en mairie ou téléchargeable sur le site www.portetgaronne.fr.



ACTION SOCIALE

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S

Établissement public administratif, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) de la ville de Portet est l'acteur essentiel de la politique sociale développée par la municipalité. Interlocuteur privilégié dans le soutien aux plus fragiles et notamment aux personnes âgées et leurs familles, ses modes d'intervention vont de la simple information à l'accompagnement personnalisé.

Sous la présidence de droit de Monsieur le Maire, le C.C.A.S est administré par un Conseil d'Administration composé d'élus municipaux et de représentants des associations locales désignés par arrêté du maire après une procédure de candidatures.

LES MEMBRES

Président : Thierry SUAUD

Membres élus :

Sadok SENOUSI, Nathalie BIAU, Anne DEJEAN, Guesmia DOMECHÉ, Béatrice MERCIER, Baya SAKER, Florian STEINMETZ, Narjisse YADEL

Membres désignés :

Nicolas BARTHES, Marie-Josée BEAUDEIGNE, Marie-Line BENITO, Françoise BONAMICH, Eric LORRE, Henri MIALON, Angélique STAUDER et Dominique TARANTINI.



LES COMMISSIONS CONSULTATIVES

Les commissions thématiques sont des lieux d'échange, de proposition, qui permettent d'aider à la décision. Composées chacune de conseillers municipaux, et parfois de représentants de la société civile, elles se réunissent régulièrement pour réfléchir à certains projets spécifiques ou faire le bilan des actions menées dans leur domaine de réflexion.

LES COMMISSIONS MUNICIPALES



Aménagement, habitat, commerces, mobilités, accessibilité, travaux et entretien

Jean-Luc BRIS, Patrick BENVENUTI, Guy BOUZI, Jack DERY ROUSSEAU, Guesmia DOMECHÉ, Siham FARES, Régis LEBASTARD.



Bifurcation et participation citoyenne

Yves BONAMICH, Olivier BILLOT, Philippe DEDIEU, Anne DEJEAN, Régis LEBASTARD, Christine MERMILLIOT, Nadège MIRAILH, Gérard MONTARIOL



Finances, budget, prospectives

Gérard MONTARIOL, Jean-Luc BRIS, Jack DERY- ROUSSEAU, Béatrice MERCIER, Nathalie PAULY, Mélanie PECH, Anne TOUSCHE



Solidarité, emploi et logement

Sadok SENOUSSE, Nathalie BIAU, Anne DEJEAN, Guesmia DOMECHÉ, Béatrice MERCIER, Carole RODRIGUES, Baya SAKER, Florian STEINMETZ, Narjisse YADEL



Vie locale, sports, culture, jeunesse et vie associative

Sylviane LACAMPAGNE, Adrien BARAS, Maïalen CONTIS, Béatrice MERCIER, Nathalie PAULY, Mélanie PECH, Carole RODRIGUES, Baya SAKER, Florian STEINMETZ



Enfance, éducation et mémoire

Christine MERMILLIOT, Adrien BARAS, Patrick BENVENUTI, Bernard BOURJADE, Anne DEJEAN, Nathalie PAULY, Sadok SENOUSSE



Accessibilité des personnes handicapées

Guesmia DOMECHÉ, Bernard BOURJADE, Guy BOUZI, Jean-Luc BRIS, Siham FARES, Sylviane LACAMPAGNE, Régis LEBASTARD, Mélanie PECH, Sadok SENOUSSE



Commission Appel d'Offres

Titulaires : Jean-Luc BRIS, Olivier BILLOT, Sylviane LACAMPAGNE, Gérard MONTARIOL, Nathalie PAULY, Mélanie PECH
Suppléants : Adrien BARAS, Guy BOUZI, Régis LEBASTARD, Nadège MIRAILH, Carole RODRIGUES



Délégation de Service Public

Titulaires : Jean-Luc BRIS, Olivier BILLOT, Sylviane LACAMPAGNE, Gérard MONTARIOL, Nathalie PAULY, Mélanie PECH
Suppléants : Adrien BARAS, Guy BOUZI, Régis LEBASTARD, Carole RODRIGUES



Comité Social Territorial

Titulaires : Guy BOUZI, Jean-Luc BRIS, Sylviane LACAMPAGNE, Sadok SENOUSSE, Narjisse YADEL
Suppléants : Bernard BOURJADE, Anne DEJEAN, Régis LEBASTARD, Béatrice MERCIER, Baya SAKER



Comité de pilotage de la communication

Anne TOUSCHE, Patrick BENVENUTI, Yves BONAMICH, Anne DEJEAN, Christine MERMILLIOT, Baya SAKER



Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD)

Cette instance constitue le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune avec les acteurs de la sécurité et de la prévention.

Membres élus : Patrick BENVENUTI, Bernard BOURJADE, Philippe DEDIEU, Anne DEJEAN, Sylviane LACAMPAGNE, Béatrice MERCIER, Christine MERMILLIOT, Sadok SENOUSSE

LES AUTRES COMMISSIONS,
COMITÉS OU CONSEILS



Commission mixte « Mobilités »

Membres élus : Jean-Luc BRIS, Adrien BARAS, Yves BONAMICH, Guy BOUZI, Guesmia DOMECHÉ, Régis LEBASTARD, Nadège MIRAILH, Sadok SENOUSI

Membres non élus : citoyens et représentants associatifs



Commission

« Suivi du jardin partagé du Ramier »

Membres élus : Jean-Luc BRIS, Philippe DEDIEU, Sylviane LACAMPAGNE, Christine MERMILLIOT

Membres non élus : Deux jardiniers et un représentant associatif



Commission « Sciences et Progrès »

Membres élus : Anne TOUSCHE, Adrien BARAS, Yves BONAMICH, Bernard BOURJADE, Baya SAKER, Florian STEINMETZ

Membres non élus : citoyens, représentants associatifs et personnalités qualifiées



Conseil des Sages

Composée de personnes venant de divers quartiers de la ville, cette instance consultative donne à l'action municipale le regard et l'expérience de toute une génération sur des sujets majeurs comme la qualité de vie, le patrimoine ou encore les relations intergénérationnelles.

Afin de renouveler cette instance, un appel à candidatures sera prochainement lancé par la Ville pour constituer le nouveau conseil.

Pilotage : Nadège MIRAILH, Nathalie PAULY



Comité « Santé et environnement »

Membres élus : Yves BONAMICH, Adrien BARAS, Nathalie BIAU, Olivier BILLIOT, Maialen CONTIS, Anne DEJEAN, Florian STEINMETZ

Membres non élus : citoyens, représentants associatifs et personnalités qualifiées



Conseil Municipal des Jeunes

Élu par les collégiens, pour un mandat de 2 ans, le CMJ s'engage à faire entendre la voix, les aspirations des jeunes portésiens et s'attache à développer des projets pour la commune.

Pilotage : Nathalie PAULY, Guesmia DOMECHÉ



Commission « Marché de plein vent »

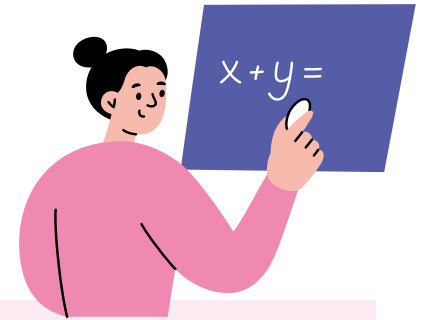
Membres élus : Jack DERY-ROUSSEAU, Sylviane LACAMPAGNE, Carole RODRIGUES, Baya SAKER

Membres non élus : 3 commerçants non sédentaires





ÉCOLE



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE JULES VALLÈS

Le Conseil départemental de Haute-Garonne a en charge la construction, l'entretien et le fonctionnement des collèges publics. Des conseillers municipaux siègent au Conseil d'Administration du collège de la ville.

Représentantes :
Christine MERMILLIOT
et Nathalie PAULY

Les conseillers municipaux siégeant **aux conseils d'école**

Instance statutaire présente dans chaque établissement, le conseil d'école rassemble l'ensemble des partenaires de la vie éducative (directeur, enseignants, représentants élus des parents d'élèves, inspecteur de l'éducation nationale, conseillers municipaux). Il participe au vote du règlement intérieur de l'école, donne son avis et suggestions sur toutes les questions intéressant la vie de l'école : activités périscolaires, restauration, sécurité et hygiène, rythmes scolaires... Il se réunit une fois par trimestre.

Maternelle Jean Jaurès : Patrick BENVENUTI
Maternelle George Sand : Carole RODRIGUES
Maternelle Jacques Prévert : Guesmia DOMECHÉ
Maternelle Clairfont : Nathalie PAULY

Elémentaire Pierre et Marie Curie : Béatrice MERCIER
Elémentaire Marguerite Picart : Adrien BARAS
Elémentaire Clairfont : Anne DEJEAN

ASSO

Les représentants municipaux au sein des *associations* portésiennes



Association du Service Social
des Agents Municipaux (ASSAM)
Jack DERY-ROUSSEAU et Baya SAKER

Association Sportive Portet Carrefour
Récébédou
Sylviane LACAMPAGNE, Nathalie PAULY
et Thierry SUAUD

Confluences Garonne Ariège
Yves BONAMICH et Anne TOUSCHE

Territoire Actif
Baya SAKER et Sadok SENOUSI

Portet Jum'Accueil (Jumelage
avec la ville espagnole, Binéfar)
Patrick BENVENUTI, Guesmia DOMECHÉ,
Sylviane LACAMPAGNE, Nathalie PAULY,
Mélanie PECH et Sadok SENOUSI

UNE PARTICIPATION CITOYENNE VIVANTE

Fabriquer des politiques publiques plus innovantes au bénéfice de tous, favoriser le lien social et le collectif, partager une vision commune et encourager le débat... au travers de divers dispositifs, le Conseil Municipal de Portet invite les habitants à s'investir dans la vie de leur quartier, de leur ville.

Réunions de quartier annuelles et permanences d'élus

Pour s'informer, échanger et poser vos questions sur les projets à venir et les sujets du quotidien.

La concertation comme principe d'action

Principe transversal de l'action municipale, la concertation accompagne les projets à chaque étape clé.

Budget Participatif Citoyen

Permet aux habitants de proposer et de choisir des projets d'intérêt général, financés par la Ville pour améliorer leur cadre de vie.

Permis de végétaliser

Charte du droit de jardinage dans l'espace public.

Opérations de diagnostic en marchant

Avec élus, services municipaux et citoyens, pour les problèmes de proximité et du quotidien.

Droit à l'explication

Toute grande décision devra faire l'objet d'une présentation et d'un échange public avant son adoption définitive.

Dispositif « Citoyens impliqués »

Sur des groupes thématiques comme les mobilités, la végétalisation, le numérique, l'intelligence artificielle.

Débats sur des enjeux contemporains

Pour échanger et s'informer sur les grands enjeux contemporains (sciences, progrès technologiques, laïcité, consommation...).

Droit d'interpellation citoyenne

Permet à tout citoyen d'interpeller les élus pour leur demander d'examiner un sujet portant sur un intérêt collectif.

Soutien aux initiatives jeunes

Pour leurs projets d'utilité sociale par une aide financière ou matérielle adaptée.

S'INFORMER

S'EXPRIMER

ÉCHANGER

VOS ÉLUS RÉFÉRENTS DE QUARTIER

Véritables traits d'union entre les habitants de leur quartier et la municipalité, les élus référents de quartier sont des interlocuteurs privilégiés qui ont pour mission de recueillir la parole des habitants, favorisant ainsi le développement de la démocratie locale. La commune est découpée en 5 secteurs.

Vous souhaitez contacter vos élus référents de quartier pour leur faire part de vos attentes mais aussi de vos suggestions, observations ou tout simplement évoquer les problèmes du quotidien : adressez-leur un courriel.

CARTE DES QUARTIERS

P.12



VOS

ÉLUS RÉFÉRENTS

DE QUARTIER

QUARTIER 4

« SAGUENS - FRANCAZAL
LA VILLE - RIVE DROITE - LA GARE »

Adrien BARAS - a.baras@portetgaronne.fr
Narjisse YADEL - n.yadel@portetgaronne.fr

QUARTIER 3

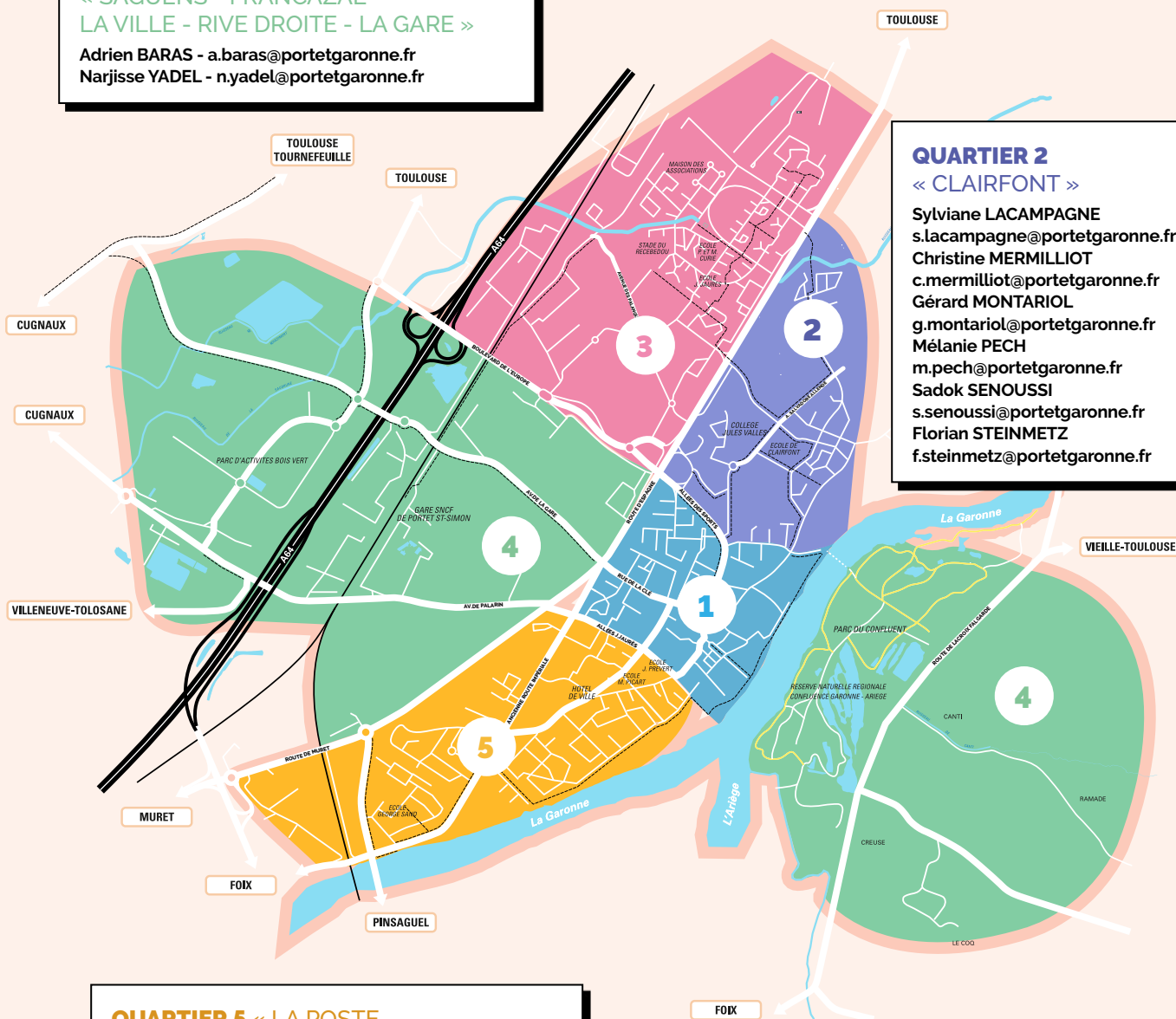
« RÉCÉBÉDOU - TARDINES »

Bernard BOURJADE - b.bourjade@portetgaronne.fr
Jack DERY-ROUSSEAU - j.dery-rousseau@portetgaronne.fr
Siham FARES - s.fares@portetgaronne.fr
Béatrice MERCIER - b.mercier@portetgaronne.fr
Carole RODRIGUES - c.rodrigues@portetgaronne.fr

QUARTIER 2

« CLAIRFONT »

Sylviane LACAMPAGNE
s.lacampagne@portetgaronne.fr
Christine MERMILLIOT
c.mermilliot@portetgaronne.fr
Gérard MONTARIOL
g.montariol@portetgaronne.fr
Mélanie PECH
m.pech@portetgaronne.fr
Sadok SENOUSI
s.senoussi@portetgaronne.fr
Florian STEINMETZ
f.steinmetz@portetgaronne.fr



QUARTIER 5 « LA POSTE BORDS DE GARONNE CROUZETTES - IMPÉRIALE AX - CASTELET »

Patrick BENVENUTI - p.benvenuti@portetgaronne.fr
Nathalie BIAU - n.biau@portetgaronne.fr
Yves BONAMICH - y.bonamich@portetgaronne.fr
Jean-Luc BRIS - jl.bris@portetgaronne.fr
Maïalen CONTIS - m.contis@portetgaronne.fr
Anne DEJEAN - a.dejean@portetgaronne.fr
Guesmia DOMECHÉ - g.domeche@portetgaronne.fr
Régis LEBASTARD - r.lebastard@portetgaronne.fr
Nathalie PAULY - n.pauly@portetgaronne.fr
Anne TOUSCHE - a.tousche@portetgaronne.fr

QUARTIER 1 « VILLAGE »

Olivier BILLOT - o.billot@portetgaronne.fr
Guy BOUZI - g.bouzi@portetgaronne.fr
Philippe DEDIEU - p.dedieu@portetgaronne.fr
Nadège MIRAILH - n.mirailh@portetgaronne.fr
Baya SAKER - b.saker@portetgaronne.fr

COMMUNE, AGGLO, SYNDICAT... QUI FAIT QUOI ?

Il y a en France plusieurs niveaux d'intervention de l'action publique : l'État et les collectivités territoriales (communes, départements, régions).

LA COMMUNE

Elle bénéficie d'une clause de compétence générale qui lui permet de régler par délibération toutes les affaires relevant de son niveau. Les principales compétences exercées concernent : l'urbanisme, le logement, l'environnement, la gestion des écoles.

LE DÉPARTEMENT

Il exerce principalement ses compétences dans les domaines suivants : action sociale (enfance, personnes handicapées et âgées, revenu de solidarité active), infrastructures (ports, aérodromes, routes départementales), gestion des collèges, aide aux communes.

LA RÉGION

Elle exerce principalement ses compétences dans les domaines suivants : développement économique, aménagement du territoire, transports non urbains, gestion des lycées, formation professionnelle.



Administration générale

État civil et citoyenneté (enregistrement des naissances, des mariages et des décès), opérations électorales (organisation des élections), démarches administratives, recensement de la population...



Tranquillité publique, sécurité (police municipale)



Prévention des risques (inondations, canicule, etc.)



Sports

(gestion des équipements sportifs, activités sportives...)



Environnement et cadre de vie



Urbanisme, aménagement et logement



Action sociale, solidarité (via le Centre Communal d'Action Sociale de la ville)



Culture (médiathèque, musée, manifestations culturelles...) et Patrimoine



Finances (budget de la ville, taux d'impôt locaux...)



Cimetières



Scolaire

(entretien et fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires) et Jeunesse

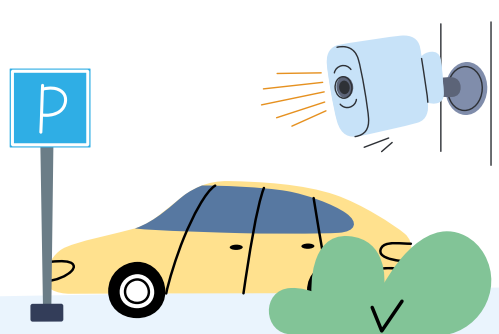


Démocratie locale



LES COMPÉTENCES DE LA VILLE

Pour certaines compétences, les communes s'associent pour coopérer au sein de différentes intercommunalités : syndicat, établissements publics comme les communautés d'agglomération. La commune y envoie donc des délégués pour délibérer.



LE MURETAIN AGGLO

Le Muretain Agglo réunit 25 communes, dont Portet, et compte près de 129 600 habitants. La communauté d'agglomération exerce des compétences obligatoires, optionnelles et facultatives qui lui ont été transférées en lieu et place des communes membres. Du développement économique à la protection de l'environnement en passant par la petite enfance ou encore les transports... Tour d'horizon de ces compétences.



Aménagement de l'espace communautaire :

schéma de cohérence territoriale (projet de territoire), organisation de la mobilité



Équilibre social de l'habitat :

programme Local de l'Habitat, actions et aides financières en faveur du logement social...



Politique de la ville : promotion de développement social urbain, action dans le domaine de l'emploi, prévention de la délinquance...



Développement économique :

création et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire...



Environnement et cadre de vie :

collecte des déchets ménagers et assimilés, gestion des déchèteries, éducation à l'environnement...



Voirie :

création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire. Compétence financée par la Ville mais dont la gestion a été transférée à l'agglomération.



Petite Enfance et Enfance :

crèches, relais d'assistantes maternelles, ALAE, ALSH, restauration scolaire...



Piscines :

gestion et entretien de la piscine communautaire de Portet « AquaGaronna ».



Accueil des gens du voyage



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Certains conseillers municipaux représentent la commune au sein du Muretain Agglo.

Il s'agit de : **Thierry SUAUD, Sylviane LACAMPAGNE, Gérard MONTARIOL, Christine MERMILLIOT.**



Le Muretain Agglo
8 bis av. Vincent Auriol 31600 Muret
Tél. 05 34 46 30 30 • www.agglo-muretain.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le conseil communautaire réunit 57 délégués issus des 25 communes. La proportionnalité liée à la taille des communes est respectée en son sein.

LES SYNDICATS



SIVOM SAGE

C'est un syndicat à la carte qui gère pour le compte de la commune certaines compétences :

- Aménagement hydraulique
- Production, distribution et facturation d'eau potable
- Assainissement collectif
- Gestion des eaux pluviales

Représentant : Régis LEBASTARD



Le Syndicat Intercommunal d'Action Sociale Escalieu est un service prestataire, qui intervient à la demande du bénéficiaire ou de sa famille. Pour la ville de Portet, il assure le service d'aide à domicile.

Représentants : Sadok SENOUSI et Florian STEINMETZ

Suppléants : Régis LEBASTARD et Carole RODRIGUES



L'école de musique intercommunale

Elle regroupe les communes de Roquettes, Portet et Pinsaguel dans un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique.

Représentants : Jean-Luc BRIS et Jack DERY-ROUSSEAU

Suppléante : Baya SAKER



Haute-Garonne Environnement (HGE)

Syndicat Mixte pour l'Étude et la Protection de l'Environnement

Représentante : Anne TOUSCHE

Suppléante : Narjisse YADEL



Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne (SDEHG)

Garant du service public de distribution de l'électricité, le SDEHG est propriétaire du réseau d'électricité et confie son exploitation à Enedis. Le syndicat réalise des travaux de développement et d'entretien des réseaux d'électricité et d'éclairage public.

Représentants :

Thierry SUAUD et Olivier BILLOT

SIAS Escalieu



SMEA Réseau31

Le Syndicat Mixte de l'Eau et l'Assainissement assure les compétences liées au petit et au grand cycle de l'eau, principalement dans le département de Haute-Garonne.

Représentants : Olivier BILLOT, Bernard BOURJADE et Régis LEBASTARD



LES ORGANISMES EXTERIEURS

Pour mener ses actions, la Ville travaille avec de nombreux partenaires et institutions extérieurs dans lesquels elle est représentée par des élus.

AUAT

Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse

Aire urbaine

Jean-Luc BRIS

ARAC

Agence Régionale de l'Aménagement et de la Construction

Régis LEBASTARD

Suppléant : Guesmia DOMECHÉ

AREC

Agence Régionale de l'Énergie et du Climat

Régis LEBASTARD

ATMO Occitanie

Association de surveillance de la qualité de l'air

Narjisse YADEL

Haute-Garonne Numérique

Guesmia DOMECHÉ

Manéo

Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage

Philippe DEDIEU



Mairie de Portet-sur-Garonne
Rue de l'Hôtel de Ville
B.P. 90073
31121 PORTET-SUR-GARONNE CEDEX
Tél : 05 61 72 00 15

Suivez toute l'actualité de la ville sur son site :

WWW.PORTETGARONNE.FR

